

	PROTOCOLE	Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE)
		Codification <i>Mettre la codification des documents officiels de la fédération</i>
DISPOSITIF DE MEDIATION EN CAS DE LITIGE ET/OU CONFLIT AU SEIN DE LA FFAMHE		
Date de la création : 30/03/2021	Nb de pages : 9	N° Version : 1
Date d'application : A mettre		
REDACTION Jean-Charles IZE (<i>Membre du CA</i>) Visa :	VALIDATION Olivier DUPUIS (<i>Président de la FFAMHE</i>) Visa :	APPROBATION Assemblée du CA du .././2021

Groupe d'auteurs : Jean-Charles IZE (*Membre du CA*) ; *ajouts éventuels*

1. OBJET DU PROTOCOLE

Ce protocole a pour objectif de préciser les modalités du dispositif de médiation pouvant être requis au sein de la Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE). Elle vise également à fournir des outils pratiques aux médiateurs afin de les guider dans ce processus (rappel des phases de médiation, guide d'entretien, rappel de leur rôle).

2. DOMAINE D'APPLICATION

L'ensemble des membres de la FFAMHE
Le Conseil d'Administration de la FFAMHE
Les clubs de pratiquants des AMHE affiliés à la FFAMHE
Les Médiateurs désignés

3. DEFINITION / ABREVIATION

AMHE : Arts Martiaux Historiques Européens

CA : Conseil d'Administration

FFAMHE : Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens

Médiation : La médiation se définit avant tout comme un processus de communication éthique reposant sur la responsabilité et l'autonomie des participants, dans lequel un tiers – impartial, indépendant, neutre, avec la seule autorité que lui reconnaissent les médiateurs – favorise par des entretiens confidentiels l'établissement, le rétablissement du lien social, la prévention ou le règlement de la situation en cause. (Michèle Guillaume-Hofnung, 2015, p.8)¹.

4. DOCUMENTS DE REFERENCES

- Procès verbal de l'assemblée générale du CA .././2021 validant ce protocole
- Statuts de la FFAMHE
- Règlement intérieur de la FFAMHE
- Charte française des AMHE
- Charte Culture et Patrimoine
- Charte des compétitions AMHE

5. CONTENU/DESCRIPTION

¹ Guillaume-Hofnung, M. (2015). *La médiation*. France: Presses Universitaires de France.

5.1. Principes inhérents à l'organisation d'un dispositif de médiation

- Les parties informant la FFAMHE d'un conflit et/ou litige conviennent dès lors de recourir à l'organisation d'une médiation afin de trouver, avec le concours des médiateurs de la FFAMHE, les moyens de résoudre ce conflit et/ou litige. Ce dispositif doit viser à élaborer un accord perçu comme juste et équitable entre toutes les parties prenantes. Le processus de médiation étant volontaire, chaque partie peut y mettre fin à tout moment après en avoir informé les médiateurs. Les médiateurs peuvent également suspendre ce dispositif ou y mettre fin à tout moment en informant dans un premier temps le CA de la FFAMHE.
- Les parties prenantes d'une médiation s'engagent à participer activement et de bonne foi à la recherche d'un accord. Elles s'engagent également à communiquer toutes les informations et documents pertinents ; et s'attacheront à ce que les échanges se déroulent dans un climat favorisant la coopération.
- Les médiateurs sont des intervenants impartiaux afin de favoriser l'émergence d'un accord perçu comme juste et équitable entre les parties. Ils sont les garants de la mise en place d'un climat de respect mutuel entre les parties.
- La stricte confidentialité du contenu des séances de médiation ainsi que tout document des parties transmis aux médiateurs dans le cadre du dispositif de médiation, doit être un principe absolu. Le rapport final de médiation contenant sa conclusion sera transmis par les médiateurs au CA de la FFAMHE pour clôture du dispositif.

5.2. Rôle et attitude des médiateurs

Lorsqu'un conflit et/ou litige émerge au sein de la FFAMHE ou au sein d'un club affilié, les parties concernées peuvent faire appel à une tierce personne, le médiateur, dont la tâche est de faciliter l'atteinte d'un accord juste et équitable. Il est primordial que les médiateurs, proposés par la FFAMHE, soit acceptés par toutes les parties concernées et reconnus pour leur neutralité et leur indépendance. Cela suppose plusieurs principes déontologiques et une attitude spécifique. Les médiateurs :

- sont extérieurs au conflit ou au litige ayant conduit à la demande de médiation.
- ne sont pas des décideurs, ce sont des facilitateurs : seules les parties concernées seront à même de valider l'accord final.
- doivent gagner la confiance de toutes les parties en étant impartiaux : ils ne donnent pas leur point de vue sur le conflit et/ou le litige ; ils n'émettent pas de jugement (sur les faits ou les personnes) ; et ils se doivent de respecter la confidentialité des séances de médiation.
- sont les initiateurs de l'organisation des séances de médiation et des horaires. Avant une séance de négociation proprement dite (avec les parties concernées), ils doivent rencontrer les parties en séances séparées avant de les réunir (si possible) en séance de négociation en face-à-face.
- doivent amener peu à peu les parties à trouver par elles-mêmes un accord acceptable.

Par conséquent les médiateurs seront choisis en raison de leurs compétences et/ou connaissances sur le rétablissement de liens, la prévention et la résolution de conflits. Ils s'engagent sur différents points essentiels : neutralité, bienveillance, impartialité, confidentialité et responsabilité.

5.3. Logigramme du processus de médiation

Partie A : Partie ayant saisi la FFAMHE
Partie B : Partie en litige avec la partie A

Mettre codification du document

Acteurs concernés	Etapas du processus	Outils
Parti	<p style="text-align: center;">Saisine de la FFAMHE : existence d'un litige nécessitant une médiation</p>	Saisine de demande de médiation
CA de	<p style="text-align: center;">Choix des médiateurs En fonction des compétences et de la neutralité requis</p>	
Mé par	<p style="text-align: center;">Organisation des échanges avec les parties</p> <p>Commencer avec partie B, puis la partie A. A renouveler autant de fois que nécessaire avant la séance de médiation avec les deux parties présentes</p> <p><u>Phase 1</u> :</p> <p>Présentation de la compétence de la FFAMHE Présentation du processus de médiation (phases) Exposition de l'objectif de la médiation (accord) Rappel des principes de la médiation Rappel du rôle des médiateurs (neutralité, confidentialité)</p> <p><u>Phase 2</u> :</p> <p>Discussion avec la partie sur l'objectif de la médiation : quel est son point de vue ? Faire s'exprimer la partie : quels sont les faits ? Que veut-il exprimer ? (noter l'orientation de l'expression)</p> <p><u>Phase 3</u> :</p> <p>Documenter le débat Analyser les doléances</p>	Guide de médiation
Mé par	<p style="text-align: center;">Organisation de la séance de médiation</p> <p><u>Phase 1</u> :</p> <p>Réexposition de l'objectif de la médiation (accord) Rappel sur les principes de la médiation Exposition des aspects du droit en jeu dans ce litige Exposition des risques pour toutes les parties</p> <p><u>Phase 2</u> :</p> <p>Discussion avec les parties A et B en fonction des éléments recueillis préalablement Faire s'exprimer les parties A et B Documenter le débat</p>	Guide de médiation
Mé par	<p style="text-align: center;">Analyse de la séance de médiation</p> <p><u>Phase 1</u> :</p> <p>Analyse de la séance et résumé Demande de réponse des parties sur les accords possibles Conclusion avec rapport écrit remis à la FFAMHE</p>	Guide de médiation Rapport final de médiation
CA de	<p style="text-align: center;">Clôture de la médiation</p>	



ANNEXE 1

Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE)

Codification

Mettre la codification des documents officiels de la fédération

FICHE DE SAISINE DE MEDIATION EN CAS DE LITIGE ET/OU CONFLIT AU SEIN DE LA FFAMHE

<p>Entre (Partie A) :</p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Agissant en nom personnel : <input type="checkbox"/>Oui <input type="checkbox"/>Non Agissant au nom d'une autre personne : <input type="checkbox"/>Oui <input type="checkbox"/>Non Si oui, précisez le Prénom et NOM</p> <p>Nom du club affilié :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone : Mail :</p>	<p>Et (Partie B) :</p> <p>NOM : Prénom :</p> <p>Agissant en nom personnel : <input type="checkbox"/>Oui <input type="checkbox"/>Non Agissant au nom d'une autre personne : <input type="checkbox"/>Oui <input type="checkbox"/>Non Si oui, précisez le Prénom et NOM</p> <p>Nom du club affilié :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone : Mail :</p>
--	---

Exposé succinct de l'objet de la médiation (résumé du litige) :

Fait à , le

Les parties A :

Le représentant du CA de la FFAMHE sollicité :

	ANNEXE 2	Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE) Codification <i>Mettre la codification des documents officiels de la fédération</i>
---	----------	---

GUIDE DE MEDIATION A DESTINATION DES MEDIATEURS DESIGNES

Dossier médiation n°

Séance n°...

Date : / / 20...

Phase d'échanges avec les parties A et B (séparément, à renouveler autant de fois que nécessaire)

Présentation de la compétence de la FFAMHE (rôle et responsabilité d'une fédération) :

Présentation du processus de médiation (déroulement des phases pour trouver un accord) :

Exposition de l'objectif de la médiation (trouver un accord juste et équitable pour toutes les parties) :

Rappel des principes de la médiation (climat de facilitation pour régler un litige, démarche volontaire) :

Exposition du droit et des risques encourus par les différentes parties :

Rappel du rôle du médiateur (neutralité, absence de jugement, écoute, confidentialité) :

Discussion avec les parties (questions ouvertes pour faciliter le dialogue)

Partie A

Exemple : Pouvez-vous me parler de ce litige ? Que s'est-il passé ? Quel est l'historique des événements ? Quel est votre perception et votre ressenti ? Comment voyez-vous la suite ?

Partie B

Exemple : Pouvez-vous me parler de ce litige ? Que s'est-il passé ? Quel est l'historique des événements ? Quel est votre perception et votre ressenti ? Comment voyez-vous la suite ?

Documenter le débat (solliciter l'envoi de documents annexes)

Analyse des doléances :

Dossier médiation n°

Séance n°...

Date : / / 20...

Phase d'échanges avec les parties A et B (séparément, à renouveler autant de fois que nécessaire)

Mettre codification du document

Présentation de la compétence de la FFAMHE (rôle et responsabilité d'une fédération) :	
Présentation du processus de médiation (déroulement des phases pour trouver un accord) :	
Exposition de l'objectif de la médiation (trouver un accord juste et équitable pour toutes les parties) :	
Rappel des principes de la médiation (climat de facilitation pour régler un litige, démarche volontaire) :	
Exposition du droit et des risques encourus par les différentes parties :	
Rappel du rôle du médiateur (neutralité, absence de jugement, écoute, confidentialité) :	
Discussion avec les parties (questions ouvertes pour faciliter le dialogue)	
Partie A	Partie B
<i>Exemple : Pouvez-vous me parler de ce litige ? Que s'est-il passé ? Quel est l'historique des événements ? Quel est votre perception et votre ressenti ? Comment voyez-vous la suite ?</i>	<i>Exemple : Pouvez-vous me parler de ce litige ? Que s'est-il passé ? Quel est l'historique des événements ? Quel est votre perception et votre ressenti ? Comment voyez-vous la suite ?</i>
Documenter le débat (solliciter l'envoi de documents annexes)	
Analyse des doléances :	

Dossier médiation n°.....

Séance n°...

Date : / / 20...

Phase d'échanges avec les parties A et B (séparément, à renouveler autant de fois que nécessaire)

Mettre codification du document

Présentation de la compétence de la FFAMHE (rôle et responsabilité d'une fédération) :	
Présentation du processus de médiation (déroulement des phases pour trouver un accord) :	
Exposition de l'objectif de la médiation (trouver un accord juste et équitable pour toutes les parties) :	
Rappel des principes de la médiation (climat de facilitation pour régler un litige, démarche volontaire) :	
Exposition du droit et des risques encourus par les différentes parties :	
Rappel du rôle du médiateur (neutralité, absence de jugement, écoute, confidentialité) :	
Discussion avec les parties (questions ouvertes pour faciliter le dialogue)	
Partie A	Partie B
<i>Exemple : Pouvez-vous me parler de ce litige ? Que s'est-il passé ? Quel est l'historique des événements ? Quel est votre perception et votre ressenti ? Comment voyez-vous la suite ?</i>	<i>Exemple : Pouvez-vous me parler de ce litige ? Que s'est-il passé ? Quel est l'historique des événements ? Quel est votre perception et votre ressenti ? Comment voyez-vous la suite ?</i>
Documenter le débat (solliciter l'envoi de documents annexes)	
Analyse des doléances :	

Dossier médiation n°.....

Séance n°...

Date : / / 20...

Organisation de la phase de médiation avec les parties A et B (ensemble)

Exposition de l'objectif de la médiation (trouver un accord juste et équitable pour toutes les parties) :

Rappel des principes de la médiation (climat de facilitation pour régler un litige, démarche volontaire) :	
Rappel du rôle du médiateur (neutralité, absence de jugement, écoute, confidentialité) : <u>ATTENTION</u> : les médiateurs devront très souvent rappeler la nécessité de s'écouter et devront établir un climat permettant l'émergence de l'accord	
Discussion avec les parties (questions ouvertes pour faciliter le dialogue)	
Partie A	Partie B
<i>Exemple : Comment pensez-vous que l'on puisse sortir de ce conflit ? Quelles solutions peut-on envisager ? Comment apaiser la situation ? Quel accord vous conviendrez ?</i>	<i>Exemple : Comment pensez-vous que l'on puisse sortir de ce conflit ? Quelles solutions peut-on envisager ? Comment apaiser la situation ? Quel accord vous conviendrez ?</i>
Documenter le débat (solliciter l'envoi de documents annexes)	
Accord envisagé :	

	ANNEXE 3	Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE)
		Codification



Mettre la codification des documents officiels de la fédération

RAPPORT FINAL DE MEDIATION

Dossier médiation n°.....

Date : / / 20...

Rappel du contexte de la saisine de la médiation (joindre 1 exemplaire de la saisine) :

Analyse de la médiation

Conclusion de la médiation (dates et résumé succinct) :

Accord obtenu : Oui Non

Clôture de la médiation : Oui Non

Signature Partie A :

Signature Partie A :

Signature Médiateurs :

Signature Président FFAMHE :